

Processus professionnels et domaines d'intervention		Compétences professionnelles						Marquage bleu: spécifique
								Marquage gris: optionnel
A	Conseiller et accompagner les participants¹ dans le maintien et la promotion de la santé.	A1 – Identifier les comportements et les facteurs environnementaux bénéfiques et affectant la santé et mener une réflexion avec les participants.	A2 – Conseiller de manière compétente les participants aux cours, en matière de maintien et de la promotion de la santé.	A3 – Élaborer et convenir, avec les participants aux cours, des objectifs et des mesures appropriés, encourageant le maintien et de promotion de la santé.	A4 – Diriger et soutenir les participants aux cours de manière appropriée dans la réalisation des mesures.	A5 – Évaluer avec les participants aux cours l'efficacité des mesures et des objectifs. Éventuellement, discuter et planifier des adaptations.		
B	Préparer et proposer des cours sur le maintien et la promotion de la santé.	B1 – Soulever et évaluer les besoins et les envies des participants aux cours, par rapport aux cours individuels et collectifs	B2 – Développer des cours et des leçons adaptés aux besoins des participants aux cours : fixer des objectifs, des contenus et un calendrier.	B3 – Planifier les méthodes, les exercices, les appareils et les moyens auxiliaires répondant aux objectifs des cours.	B4 – Documenter les cours développés et communiquer cette documentation dans une forme appropriée aux participants aux cours et au public.	B5 – Conseiller et accompagner les participants aux cours dans la poursuite indépendante de l'entraînement et des exercices en dehors des cours fréquentés.		
C	Dispenser et évaluer des cours sur le maintien et la promotion de la santé.	C1 – Motiver et diriger les participants aux cours de manière spécifique pour chaque cours.	C2 – Connaître et appliquer les méthodes, exercices, appareils et moyens auxiliaires répondant aux objectifs des cours, en fonction des possibilités et des limites des participants aux cours.	C3 – Observer attentivement les participants aux cours pendant les cours et identifier leurs possibilités et leurs limites individuelles.	C4 – Évaluer les cours avec les participants aux cours et adapter son propre enseignement et son propre concept, en fonction des besoins.	C5 – Observer la dynamique de groupe et l'utiliser pour encourager la motivation.	C6 – Gérer les troubles et les conflits dans les groupes et les surmonter de manière constructive avec les participants aux cours.	C7 – Développer et instaurer pour les cours une assurance de la qualité.
D	Garantir la sécurité et l'hygiène pendant les cours.	D1 – Mettre au point et appliquer un concept de sécurité spécifique à chaque cours.	D2 – Identifier par les moyens adéquats les risques sanitaires chez les participants aux cours et agir en conséquence	D3 – Repérer les urgences chez les participants aux cours et prendre les mesures adéquates.	D4 – Respecter les règles d'hygiène générales et spécifiques aux cours et les faire appliquer pendant ces cours.	D5 – Contrôler régulièrement, entretenir et maintenir en bon état l'infrastructure nécessaire aux cours (locaux, produits, appareils, etc.).		

¹ Afin de faciliter la lecture du document, seule la forme masculine est utilisée. La forme féminine est cependant toujours sous-entendue.

E	Organiser, gérer financièrement et administrer ses propres cours.	E1 – Organiser les cours et en assurer l'infrastructure nécessaire.	E2 – Assurer sa propre disponibilité et son intérim en cas de besoin.	E3 – Calculer et dispenser les cours d'après les principes économiques.	E4 – Tenir un fichier des participants aux cours, des inscriptions et désinscriptions et assurer la tenue de la comptabilité des cours.	E5 – Respecter toujours les conditions de la protection des données.	E6 – Expliquer aux participants aux cours les coûts, les prestations d'assurance et les modalités de paiement des cours.	
F	Suivre régulièrement des formations continues et qualifiantes.	F1 – Suivre des formations professionnelles continues et qualifiantes.	F2 – Maintenir ses connaissances professionnelles à jour.	F3 – Entraînement régulier du comportement à adopter en cas d'urgence.	F4 – Appliquer au quotidien le code de déontologie MEfit.			
C & T	Maîtriser des connaissances et des techniques élémentaires et spécialisées.	1 – Posséder une formation en premiers secours conformément aux standards SRC (BLS Compact) ou équivalente, et l'appliquer de façon adéquate.	2 – Connaître les offres des assureurs dans le domaine de la promotion de la santé et proposer un conseil adapté aux participants aux cours.	3 – Posséder le certificat approprié de la SSS ou un certificat équivalent pour les cours aquatiques.	4 – Pour les cours orientés vers des tableaux cliniques particuliers : posséder les connaissances spécifiques nécessaires en sciences naturelles et sociales.	5 – Pour les cours orientés vers des tableaux cliniques particuliers : maîtriser et appliquer les méthodes spécifiques.		
C P	Développer et démontrer des compétences personnelles.	1 – Maintenir son aptitude au travail et veiller à sa propre santé.	2 – Savoir gérer le stress et les situations difficiles, et en même temps gérer les conflits et être attentif.	3 – Se montrer critique, observer et refléter sa propre activité et son état d'esprit.	4 – Connaître et respecter ses propres limites et celles des participants aux cours.	5 – Se montrer motivé et disposé à apprendre.		